



A Mesdames et Messieurs :

- les Directeurs/trices des Compagnons
- les Gestionnaires des Compagnons

Chers/Chères Collègues,

Le respect du principe de laïcité inscrit dans le Projet Educatif de notre Association, depuis sa création, impose la mise au point suivante :

Les Compagnons respectent, depuis toujours, les régimes alimentaires particuliers qui excluent la viande de porc.

Dans ces situations, nous vous demandons de veiller à ce que des mets de substitution adéquats, soient toujours proposés aux demandeurs, dans le respect des convictions de chacun.

Néanmoins, nous précisons que l'origine et la préparation de la nourriture doivent demeurer celles en usage dans toutes les structures d'accueil de l'Association.

Cela signifie par conséquent que notre Association ne peut proposer aux participants de nourriture de type « Halal » ou « Kasher ».

C'est pourquoi, il nous faudra proposer des repas à base d'œuf, de poisson sous toutes ses formes, de protéines végétales (lentilles, haricots secs, pois cassés, tofu, etc.).

Persuadés que vous saurez faire pour le mieux, nous vous remercions de votre collaboration et vous prions de croire, Chers/Chères Collègues à l'expression de nos sentiments Associatifs les meilleurs.

Administrateur Délégué,

Claude MICHEL